

Lors de la séance du 15 avril 2011, l'Assemblée départementale a fait le choix de mettre en place, durant les séances publiques du Conseil général, un système de questions d'actualité et de débats, sous l'impulsion de la majorité départementale de Gauche. Ces questions et débats sont sensés être amenés par des élus de la majorité et de l'opposition, au prorata de la représentation départementale de chaque groupe politique.

Vous trouverez ci-dessous quelques extraits de la séance de questions d'actualité du 12 novembre dernier. Vous pouvez bien entendu vous procurer les comptes-rendus complets de ces séances sur le site internet du Conseil général, sur le site internet de notre groupe (www.gauche70.fr) ou en nous contactant par courriel : gauche70@cg70.fr.

Michel WEYERMANN
Président du Groupe de Gauche et Apparentés

SÉANCE DE QUESTIONS D'ACTUALITÉ DU 12 NOVEMBRE

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOI DANS LA COLLECTIVITÉ (EXTRAITS)

Question de Raoul JUIF (Lure-Nord) : de nombreux agents travaillent, pour le Conseil général, au quotidien, au service des haut-saônois.

A l'heure où certains débats penchent sur l'augmentation croissante du nombre d'agents dans les collectivités, serait-il possible d'avoir un aperçu de l'évolution du nombre de fonctionnaires et de contractuels au sein de la collectivité ?

Réponse de Michel DESIRE (Jussey) : avec l'acte 2 de la décentralisation, et alors qu'on termine l'année 2006 à 469 salariés, en 2007, nous avons dû intégrer 94 agents des collèges, ce qu'on appelle les agents TOS. Ces personnels passeront en 2008 à 190. Puis, en 2009, ce chiffre passera à 202. Pour faire simple, par rapport à une masse de départ à 469 salariés, nous avons intégré environ 200 agents TOS dans nos effectifs.

Par ailleurs, avec une année de décalage, nous avons intégré les ex-DDE, c'est-à-dire les personnes qui étaient à l'équipement. Donc, 2007 pour les TOS et 2008 pour la DDE. Nous en intégrons, la première année, 102, c'est-à-dire la très grande majorité ; et puis très rapidement, ce chiffre passe à 139, c'est-à-dire 37 de plus l'année suivante ; puis encore une dizaine en 2010 pour arriver à un total de 149.

Nous comptons 350 personnels de plus en 3 ans.

Au total, chez les fonctionnaires, la catégorie A représente 10 %. La catégorie B : 30 % et la catégorie C : 60 %. Chez les non-titulaires, les catégories A représentent 25 %. La catégorie B : 35 %. Et la catégorie C : 40 %.

L'évolution de la masse salariale, c'est surtout cela qui nous intéresse. Entre 2006 et 2011, la masse salariale s'élève, cotisations sociales incluses, à 34 500 000 €. Elle s'élevait en 2006 à 17 250 000 € pour un total de 1 151 personnels tout compris.

DÉVIATION DE PORT-SUR-SAÔNE (EXTRAITS)

Question de Joëlle LAURE-LIBERSA (Combeaufontaine) : l'enquête publique de la déviation de Port-sur-Saône est maintenant achevée et la commission d'enquête a rendu un avis favorable.

Alors, quelles sont les prochaines étapes et quel est le calendrier prévisionnel d'achèvement de cette déviation ? Plus pragmatiquement et au-delà de ce calendrier prévisionnel, quand pouvons-nous espérer rouler sur cette déviation ?

Enfin, cette déviation étant liée au projet autoroutier Langres – Vesoul (A319) et au désenclavement général de la Haute-Saône, quelles sont les prochaines étapes envisagées dans cette perspective ?

Réponse de Jean-Paul Pugin (Amance) : l'aménagement de la RN 19 est un dossier qui nous anime depuis de nombreuses années et qui participe à notre connexion avec les départements limitrophes. Il s'intègre globalement dans un axe Est-Ouest qui a un caractère tout particulier pour les habitants du secteur.

La DREAL travaille actuellement à un mémoire en réponse aux observations et réserves formulées à l'occasion de l'enquête publique. Un comité de pilotage est prévu pour en évoquer la teneur avant transmission à l'administration centrale.

Ce sera l'occasion de traiter des problématiques de péage et l'accès libre à Port-sur-Saône... Parallèlement, les services de l'Etat poursuivent les procédures et les études, mais ne souhaitent pas se prononcer sur une date de démarrage des travaux. Pour ce qui est de l'autoroute A319, la DREAL a confié à un bureau d'études l'état initial d'environnement dont le rendu est prévu dans les semaines prochaines. Un marché a été passé pour des études de variantes de tracés, pour un rendu au printemps prochain.

La déviation de Langres Sud pourrait être anticipée en 2016, après 2014 pour Port-sur-Saône. Elle pourrait être apportée en nature à la concession dans l'étude pour l'autoroute A319.

Contact / Abonnement électronique :
gauche70@cg70.fr

Prochain numéro en février 2013



Groupe de Gauche et Apparentés du Conseil Général de la Haute-Saône

L'EXPRESSION DE LA GAUCHE 70

Bulletin du groupe de Gauche et Apparentés du Conseil général de la Haute-Saône

NUMERO 2012-4 DÉCEMBRE 2012

EDITO : RAPPORT DE LA CRC ET BONNE GESTION FINANCIÈRE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le lundi 26 novembre, pendant que le groupe UMP choisissait la fuite et décidait de ne pas prendre part au débat, l'Assemblée départementale a été destinataire d'une communication de l'exécutif relative au rapport réalisé par la Chambre régionale des Comptes sur notre collectivité.



A la lecture de ce rapport, on comprend mieux la gêne des Conseillers généraux d'opposition dont l'argumentaire simpliste est tout simplement balayé par la juridiction financière !

Un haut niveau d'investissement pour préparer l'avenir et une rigueur financière remarquable, voilà ce qui ressort de l'analyse de ce rapport. Le Conseil général de la Haute-Saône, sous l'impulsion du Président Krattinger et de la majorité départementale, fait aussi bien que les autres départements de son niveau...en investissant plus et en dépensant moins pour son fonctionnement!

Ainsi, il ne reste plus grand-chose à dire pour une minorité désorientée depuis qu'elle a perdu son leader. L'« immobilisme » dénoncé est invalidé et le manque de rigueur dans les dépenses est pleinement contredit.

C'est sans doute pour cela que la minorité départementale préfère ne pas aborder les sujets de fond et verse dans l'opposition stérile : les documents du débat d'orientation budgétaire auraient été envoyés 12 jours et pas 14 jours avant la séance? Quelle ignominie !

Soyons sérieux, ce type d'argument n'est pas recevable pour un groupe politique qui ne participe à aucune séance de débat ou de questions d'actualité depuis maintenant plus de 18 mois, et dont la participation en commissions préparatoires en séance publique est plus que limitée....

Mais il est vrai qu'une sortie tapageuse en séance publique permet une bonne couverture médiatique. Nous regrettons toutefois que la notoriété des élus du groupe UMP ne s'acquière pas à force de travail en direction des Haut-Saônois, alors qu'il s'agit là de la nature même de l'engagement politique d'un élu de proximité !

Ainsi, sans la minorité, le lundi 26 novembre nous avons étudié et débattu des orientations budgétaires pour les années à venir, avec tout d'abord un enseignement : grâce à sa gestion rigoureuse et à des actions politiques d'envergure, au bénéfice de nos concitoyens et sans arrière-pensée politicienne, notre département est l'un des seuls de France qui connaîtra en 2013 un désendettement.

C'est notre manière de concevoir notre mandat d'élu.

Michel WEYERMANN
1er Vice-président du CG
Président du Groupe Gauche 70

L'expression de la Gauche 70
Directeur de publication : Michel Weyermann
Rédaction : Groupe de Gauche et Apparentés
Réalisé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

SOMMAIRE :

Editorial :
Rapport de la CRC et
bonne gestion financière
M. WEYERMANN
p.1

Tribune :
Un budget 2013 de combat
contre la crise
F. BURKHALTER
p.2

Zoom sur... :
Le SDIS 70
R. MORLOT
p.3

Le canton de :
JUSSEY
M. DESIRE
p.3

Séances publiques :
Questions d'actualité
12 novembre 2012
p.4

TRIBUNE : UN BUDGET 2013 DE COMBAT CONTRE LA CRISE, POUR LES HAUTS-SAÔNOIS



La crise économique que nous subissons de plein fouet fragilise nos entreprises, nos collectivités, nos associations et surtout nos jeunes.

Pourtant, en cette fin d'année, le Conseil général vient de voter un budget 2013 ambitieux, centré sur l'investissement et l'emploi.

Avec les emplois d'avenir, la collectivité a souhaité placer la jeunesse au centre de son action. 15 emplois seront ainsi créés pour l'année 2013, répartis dans les différents services de la collectivité, notamment les collèges et les unités techniques.

« Bâtir des projets, investir, préparer l'avenir pour notre jeunesse, voilà l'ambition de notre budget pour l'année 2013 »

Destinés à faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à une qualification pour des jeunes en difficulté, ce nouveau dispositif permettra aux jeunes de 16 à 25 ans non diplômés, une embauche sous contrat principalement de 36 mois.

Bien qu'il ne s'agisse pas de l'une de ses compétences propres, le Conseil général de la Haute-Saône est désormais un acteur incontournable qui agit, au quotidien, pour favoriser la création et le maintien d'emplois durables.

Je suis fier que la majorité départementale, par ses orientations politiques, accompagne les jeunes dans leurs projets, en leur donnant l'occasion de vivre une vraie première expérience professionnelle enrichissante !

Mais c'est également en faisant confiance aux initiatives locales que le défi de l'emploi pourra être relevé, et le retour vers la croissance envisagé.

C'est le sens des aides qui seront versées l'année prochaine, pour que les entreprises améliorent leurs outils de production, recrutent des cadres, modernisent leurs commerces...

L'objectif final étant toujours de maintenir ou de créer des emplois en Haute-Saône !

2012 ayant manifesté le succès de la première année de la mise en place des nouvelles modalités d'intervention à destination des entreprises, dans le cadre du portail régional des aides économiques en partenariat avec la région Franche-Comté, l'exercice sera poursuivi pour l'année 2013.

Des entreprises continueront de bénéficier des avances remboursables

et subventions dans le cadre des différentes procédures en vigueur.

Notre budget pour l'année 2013 se caractérisera aussi par le maintien de notre niveau d'investissement dans les domaines prioritaires, que sont les infrastructures routières et ferroviaires, le développement économique et touristique, l'éducation et l'aménagement du territoire.

Loin d'agir de manière routinière, le Conseil général de la Haute-Saône, sous l'impulsion de sa majorité, prépare année après année l'avenir en investissant dans tous ses domaines de compétences.

Bâtir des projets, investir, préparer l'avenir pour notre jeunesse, voilà l'ambition de notre budget pour l'année 2013.

Fernand BURKHALTER
Conseiller général
d'Héricourt-Ouest

Retrouvez nous aussi sur Internet :
www.gauche70.fr

LE SDIS, AU SERVICE DES USAGERS, PROCHE DES ÉLUS

Le service d'incendie et de secours est un établissement particulier car il relève à la fois du préfet au plan opérationnel et est géré administrativement par un conseil d'administration dont la majorité des membres sont des conseillers généraux.

Chaque jour, il assure la protection des personnes et des biens, les secours d'urgence aux victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes, lutte contre les incendies et prévient les risques de toute nature.

Chaque année, l'établissement voit son activité augmenter significativement, principalement en matière de secours aux personnes. En 2011, il a passé la barre symbolique des 18 000 interventions.

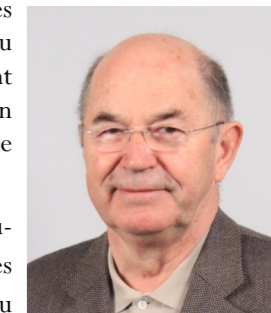
Dans un contexte économique difficile, l'établissement étudie toutes les nouvelles sources d'économie, optimise au maximum les moyens pour améliorer chaque jour son service public, rationalise les investissements pour moderniser son parc immobilier, ses véhicules et matériels et ainsi répondre au paradoxe d'une demande croissante d'aide des populations et de moyens financiers contraints. Tout ceci dans un seul but : garantir aux usagers haut-saônois que nous sommes tous d'être secourus, en tout point du département, en moins de vingt minutes.

Les efforts payent, car, aujourd'hui, le service départemental d'incendie et de secours de Haute-Saône peut se targuer, juste derrière le département de l'Aube, de présenter les dépenses les plus faibles du

territoire national. Conséquence : la participation des communes au financement du SDIS de 13,43 € par habitant est la plus faible de France bien loin de la moyenne nationale de 31,27 €.

Cette gestion rigoureuse de l'établissement et des deniers publics et la qualité du service public assuré par le SDIS, récompensées par le soutien inconditionnel du Conseil général et des autres collectivités territoriales, sont sans doute à l'origine des solides relations de confiance qui se sont tissées au fil des années entre les élus et les sapeurs-pompiers.

Robert MORLOT
Conseiller général
(Lure-Sud)
président du SDIS 70



« Chaque jour, le SDIS assure la protection des personnes et des biens, les secours d'urgence [...] la lutte contre les incendies et prévient les risques de toute nature »

LE CANTON DE JUSSEY

Situé au Nord Ouest du département, il est traversé dans toute sa longueur par la Saône. Son Office du Tourisme se dit des « Hauts du Val de Saône ». Aux confins de la Haute-Marne et des Vosges ce territoire est souvent identifié sous l'appellation de « Pays des Trois Provinces » sur lequel, d'ailleurs, les élus tentent de mettre en place un Parc Naturel Régional. Un patrimoine bâti remarquable, une nature encore préservée justifient cette ambition.

Des premiers contreforts des Vosges, ce canton s'étend à la plaine



alluviale de la Saône et demeure le berceau du « cheval comtois », première race de cheval de trait en France. Ce cheval est à l'honneur le dernier mardi du mois d'août lors d'un superbe concours de qualification régional qui accompagne ce qui reste la plus importante foire mensuelle du département, sur le champ de foire de Jussey.

Ce canton rural, de 5674 habitants, se partage pour moitié en terres agricoles d'élevage et de culture et pour l'autre moitié en forêts de feuillus de qualité. Il a su garder une industrie en lien avec ces deux activités : la scierie Detroyes à Corre et les établissements Quivogne, à Jussey, qui fabriquent et vendent à travers le monde des machines agricoles. Justifiées par la richesse forestière deux entreprises remarquables : OGF, numéro un français du cercueil, à Jussey,

et la Cristallerie de Passavant La Rochère, plus ancienne verrerie main de France encore en activité, qui reste le site le plus visité de Haute-Saône.

Le marqueur du territoire en est la Saône, navigable jusqu'à Corre où un superbe port de plaisance accueille des dizaines de bateaux. Elle se prolonge en direction des Vosges par le canal de l'est. Cette voie d'eau pourrait être doublée prochainement par la « Charles le Téméraire », vélo-route qui relie la mer du nord à la Méditerranée.

Sur le plan politique, ce canton, à l'horizon 2014, sera couvert presque entièrement par une communauté qui regroupera, par ailleurs la quasi-totalité des cantons de Vitrey et de Combeaufontaine.

Michel DESIRE
Conseiller général (Jussey)
Vice-président du CG